

N° 366 - Vendredi 23 juillet 2021

Longuyon

Journal d'informations municipales

ACTUALITÉS

Quoi de neuf à Longuyon ? www.longuyon.fr - Appli mobile : Longuyon

La situation sanitaire ne suffisait pas, alors il a fallu que les éléments se déchaînent sur notre ville, justement annoncés par tous les moyens audio visuels.

Des dégâts considérables sont à déplorer dans toutes les maisons en situation basse, en majorité au centre ville. Les expertises sont en cours avec les assureurs, et la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déclenché dès le lendemain matin. Une cellule de crise a été installée entre les services communaux, préfectoraux et le SDIS pendant la nuit jusqu'en soirée suivante.

La salle Brassens a été transformée en centre opérationnel dans la nuit et le centre de St Jean en hébergement des sinistrés sans possibilité de relogement dès jeudi matin.

L'analyse de ce dramatique phénomène est en cours, avec le SIAC (Syndicat intercommunal) et les bureaux d'études. Il nous faut tirer profit de cette triste expérience, et améliorer toujours la sécurité de chacun. Il est donc plus urgent d'attendre les conclusions des experts avant de colporter des rumeurs souvent mensongères à un moment où l'entraide est de rigueur.

Une réunion publique sera organisée dès que tous les éléments de réponse à nos questions seront communiqués. De gros travaux (à Cons-la-Grandville, Longuyon et Charency Vezin) ont été terminés voici quelques mois, mais malheureusement les précipitations ont dépassé toutes les prévisions. Heureusement, aucune victime ni blessé ne sont à déplorer.

Cette catastrophe a permis néanmoins de mesurer le très haut niveau de solidarité des Longuyonnais et alentours. La redistribution des dons de toutes natures est en cours salle Brassens, où tous les sinistrés peuvent se rendre pour se rééquiper dans l'urgence.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs du traitement des conséquences : pompiers des différentes casernes, jusqu'à Nancy, les employés Veolia, nos services techniques et administratifs, les associations, la Croix Rouge, le tennis, le foot, les bénévoles et les élus, sans oublier les deux agriculteurs de Villers le Rond et Mangiennes qui sont venus avec tracteurs et chargeurs.

Un coup de chapeau aux nombreux jeunes Longuyonnais qui ont participé à l'effort collectif et sont encore à l'œuvre. Un grand merci à eux.

Merci aux autorités préfectorales et départementales et aux forces de l'ordre pour leur appui.

Les élus sont au service de tous, n'hésitez pas à leur demander assistance.

Jean -Pierre JACQUE
Maire de Longuyon

AVIS AUX SINISTRÉS

Vous avez la possibilité de vous rendre à la salle Brassens. Une collecte de meubles, électroménager, vêtements, denrées alimentaires, produits d'hygiène vous y attend.
Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie de Longuyon au 03.82.44.55.00, ou à Caroline PERCHERON au 06.33.61.32.45 par SMS uniquement.

URGENCES

Pharmacie de garde : samedi 24 et dimanche 25 juillet : GUILLOT (Marville)
En cas d'urgence : **08.20.33.20.20.**

15 SAMU · 17 Police Gendarmerie · 18 Pompiers · 112 Toutes urgences

AGENDA

Juillet

DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT



Exposition de peintures de Sophie COVOS dans le hall de la mairie. *Retraitée de la restauration depuis 2018, Sophie COVOS réalise des peintures à l'huile, essentiellement des reproductions de portraits et de natures mortes à partir de photos.*

MERCREDI 28 JUILLET

Ramassage des objets encombrants pour les Longuyonnais sans moyen de locomotion préalablement inscrits.

VENDREDI 30 JUILLET

Permanence du Pimms de 9h30 à 12h sur rdv au 03 82 44 54 50.

SAMEDI 31 JUILLET

Spectacle de la troupe Ukrainienne SBRUTSCH à 20h30 au Forum. Entrée gratuite. Pass sanitaire obligatoire.

Août

DIMANCHE 8 AOÛT

Foire d'été dans les rues du centre ville.



VIE LOCALE

BONS SCOLAIRES

Les bons de fournitures scolaires pour la rentrée 2021-2022 seront disponibles au service Accueil/Population du 2 août au 29 octobre 2021, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Présence d'un représentant légal est OBLIGATOIRE. Ils sont **réservés aux collégiens et lycéens Longuyonnais** (jusque 18 ans) à raison d'un seul bon par élève et par an. Pas de délivrance en cas de redoublement, ou d'apprentissage, si rémunération par l'employeur. Bon valable uniquement pour les fournitures scolaires, vêtements, chaussures et matériel professionnel à l'exclusion de toute autre prestation et seulement chez les commerçants Longuyonnais.
Pour en bénéficier, merci de vous munir d'un certificat de scolarité pour la rentrée 2021-2022 ou du dernier bulletin de notes (3ème trimestre), pour les élèves qui intègrent la seconde et en cas de changement d'établissement. Une attestation sur l'honneur sera à remplir sur place.

CARTES DE BUS

Les cartes de bus pour le 1er trimestre de l'année scolaire 2021/2022 seront vendues au bureau du Service des Sports de la Mairie :
- Lundi 26 juillet de 14h00 à 16h30, mercredi 28 juillet de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, vendredi 31 juillet de 9h00 à 11h30,
- Lundi 23 août de 14h00 à 16h30, mercredi 25 août de 9h00 à 10h30 et de 14h à 16h30, jeudi 26 août de 9h00 à 11h30, lundi 30 août de 14h00 à 16h30, mercredi 1er septembre de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

La présence d'un adulte (parent ou responsable d'enfant) est obligatoire pour la signature du règlement de transport scolaire. Prix : 50€/trimestre (2ème enfant et +… 38€), prendre une photo (obligatoire).
Pour les parents qui partent en vacances : vous pouvez déposer une enveloppe à votre nom avec une photo et votre règlement de préférence par chèque à l'ordre du Trésor public et les renseignements concernant l'enfant (nom et prénom, niveau de classe, l'arrêt de bus) à l'accueil de la mairie. Ces demandes devront être déposées impérativement avant le 20/08/2020. Le règlement pourra être signé par les parents en mairie début septembre.
Plus d'informations, auprès du service des sports au : 03 82 44 55 16.
Aucune carte ne sera délivrée après ces dates.

TRI SÉLECTIF : PLANNING DE RAMASSAGE

Mercredi 28 juillet, sem. paire : Secteur 2 - Rues de la Gaillette, du 11 novembre, Clémenceau, Pasteur, ch. Du Maroc, J. d'Arc, L. Blum, Mouilbeau, route de Sorbey, quartier Belle Fay, chemin des Cailloux, Val Fleuri, Ullions, Noëza, E. Potier, J. Curie, J. Duclos, E. Zola, Réole, impasse d'Euillons, Noërs.
Jeudi 29 juillet, sem. paire : Secteur 1 - Toutes les rues (hors Résidence Canadienne et secteur 2).
Mercredi 4 août, sem. impaire : Résidence canadienne.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE
ARON est né le 15 juillet au foyer de Rinor SULAJ et Annelise RONSE.

MESSES

Samedi 24 juillet
18h30 Grand-Failly
Dimanche 25 juillet
9h30 Baslieux

Directeur de publication : Jean-Pierre JACQUE, Mairie de Longuyon, 1 place de l'Hôtel de Ville - BP 20 045, 54263 LONGUYON Cedex.
☎ **Standard 03 82 44 55 00 - Secrétariat du Maire 03 82 44 55 02 - Direction des services 03 82 44 55 10 - Astreinte adjoints 06 42 23 11 22**